

AUJOURD'HUI ET
POUR DEMAIN

Le climat, des objectifs
communs

HABITAT

Des logements plus
agréables à vivre

CULTURE

Le patrimoine culinaire
entre en scène

le m^{AG}

n°8
JANVIER 2026

Cultivons les
bonnes solutions
pour préserver
notre cadre de vie



L'érito

Pour cette huitième édition, Le Mag s'intéresse aux transitions qui façonnent notre quotidien et interrogent notre manière d'habiter le territoire. Elles invitent à repenser nos pratiques pour préserver les équilibres naturels et garantir un cadre de vie durable aux générations présentes et futures.

Chacun peut aujourd'hui constater l'évolution de notre environnement : des épisodes météorologiques plus intenses, des ressources en eau sous tension, des paysages de montagne qui se transforment. Ces changements, désormais bien identifiés, appellent des réponses adaptées, construites collectivement et inscrites dans le temps long. La Communauté de Communes du Haut-Béarn s'engage

dans cette démarche à travers son Plan Climat Air Énergie. Il constitue un cadre de réflexion et d'actions concrètes, menées par l'ensemble des services intercommunaux, en lien avec communes, partenaires et citoyens du territoire. Sobriété énergétique, préservation des ressources, adaptation de nos équipements et de nos modes de fonctionnement : autant de leviers pour renforcer la résilience du Haut-Béarn.

Ce magazine vous propose d'en découvrir les grandes orientations et les initiatives déjà engagées pour, qu'en ensemble, nous cultivions les bonnes solutions !

À l'approche du prochain renouvellement électoral, je tiens à saluer le travail, l'engagement et le sens du service public des élus·es, agent·es intercommunaux et partenaires qui œuvrent chaque jour pour accompagner ces transitions au bénéfice de tous.

Bernard Uthurry Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. Maire d'Oloron Sainte-Marie. Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine.

Sommaire

AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN	03	HABITAT	08	MOBILITÉ	10
ENVIRONNEMENT	12	VIÉ ÉCONOMIQUE	16	SANTÉ	18
CULTURE ET PATRIMOINE	20	SERVICES	22	DESTINATION	24

[f @ hautbearn.fr](https://www.hautbearn.fr)

Éditeur : Communauté de Communes du Haut-Béarn - 12 place de Jaca - 64400 Oloron Sainte-Marie - Tél. 05 59 10 35 70 • Directeur de la publication : Bernard Uthurry, Président de la CCHB • Laurent Keller, Vice-président à la communication • Conception et rédaction : Calissens - 06 68 76 50 32 • Impression : Imprimerie Charont - Imprimé sur papier PEFC, pour une gestion durable des forêts • Parution : Janvier 2026 - Dépôt légal à parution ISSN 2647-5774 © Photos : Service communication CCHB, Association HBTE (p. 6), Iris Conseil (p. 10), SMOA (p. 12 et 13), Pays de Béarn / Adrien Basse-Cathalinat (p. 18), My destination / OTHB (p. 24), Ignacio Ferrando / CCHB (p. 25), Ziklo (p. 26), Atelier Moustier (p. 28)

AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN



Ensemble pour le climat !

Le climat change et nous le voyons en Haut-Béarn :



+1,2°C en 60 ans, soit plus vite que la moyenne mondiale



La moitié des glaciers pyrénéens a disparu en 35 ans



La neige pourrait se faire rare sous 1 500 m d'altitude d'ici la fin du siècle



Multiplication des phénomènes de sécheresse, incendies, glissements de terrain, inondations

Ses grands objectifs sont simples :

Moins de gaspillage : réduire nos consommations d'énergie et mieux utiliser ce que nous avons.

Plus d'énergies locales et propres : développer le solaire, le bois-énergie et d'autres solutions adaptées au territoire.

Un air plus pur : baisser nos émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de vie.

S'adapter au climat qui change : préserver l'eau, les forêts, l'agriculture et anticiper les risques naturels.

Agir ensemble : habitants, entreprises, communes... chacun peut contribuer, à son échelle.

Le Plan Climat Air-Énergie territorial donne le cap

Les bouleversements climatiques impactent déjà notre quotidien : nos paysages, notre agriculture, notre santé...

Le train est en route, mais on peut agir pour réduire notre impact sur le climat et préparer l'avenir du Haut-Béarn.

Pour faire face à ces défis climatiques, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a adopté en 2022 son Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET).

Le Haut-Béarn en action pour le climat, inspirez-vous !

Le Plan Climat du Haut-Béarn prend vie dans des actions concrètes. Il s'appuie sur un diagnostic partagé du territoire : climat de montagne, ressources naturelles, agriculture, mobilité, modes de vie... autant de réalités qui ont permis d'identifier les grands enjeux locaux et de définir les priorités d'action.

De l'habitat à la mobilité, de l'agriculture à l'économie, cinq grandes priorités, adaptées au Haut-Béarn, orientent l'ensemble des projets présentés dans ce magazine et dans des vidéos inspirantes à visionner sur notre site sur www.hautbearn.fr.

Cette double page vous guide pour comprendre comment le PCAET irrigue le Haut-Béarn au quotidien, à travers des initiatives locales et des expériences inspirantes.

Montrer l'exemple au sein de la collectivité

Parce qu'initier la transition commence par l'exemple, la collectivité agit dans ses propres murs :

- ★ elle intègre la dimension écologique à toutes ses actions,
- ★ elle forme et mobilise ses équipes autour d'objectifs concrets,

Le point sur les avancées du PCAET

Trois ans après le lancement du Plan Climat du Haut-Béarn, des progrès ont été réalisés, des résultats concrets se font sentir, les initiatives locales se multiplient.



41%
des actions déjà mises en œuvre, de belles réussites !

mais certaines initiatives restent à développer (en agriculture et dans les énergies renouvelables).

-11%
de consommation d'énergie depuis 2015

le territoire consomme globalement moins d'énergie qu'avant.

Préserver notre agriculture et nos forêts

Dans le Haut-Béarn, l'agriculture et la forêt jouent un rôle clé pour le climat : les gérer durablement, adapter les pratiques au changement climatique et développer l'autosuffisance alimentaire, c'est réduire les émissions, séquestrer le carbone et préparer un territoire résilient pour l'avenir. Le Projet Alimentaire Territorial illustre les engagements pris pour l'évolution de l'agriculture et des circuits courts.

Allier écologie et économie

La transition écologique est aussi une opportunité pour le Haut-Béarn : en soutenant les filières d'énergies renouvelables, en accompagnant les entreprises vers des pratiques plus sobres ou encore en encourageant les activités touristiques respectueuses de l'environnement, la Communauté de communes du Haut-Béarn (CCHB) fait le pari d'une économie qui crée de la valeur tout en préservant les ressources du territoire.

Ce soutien se concrétise notamment dans l'aménagement des parcs d'activités.

Changer nos habitudes

La transition écologique se fait aussi dans nos gestes quotidiens. Habiter, se déplacer, se nourrir... chacun peut agir. Pour que l'ensemble des citoyens s'approprie ces actions, la CCHB :

- ★ Propose des outils et mène des actions de sensibilisation pour tous les publics,
- ★ Implique les citoyens à travers des challenges et des projets participatifs.

JE SOUHAITE AGIR

Consultez la rubrique en ligne « Agir pour le climat » sur le site www.hautbearn.fr

Vous y trouverez des conseils pratiques (énergie, déchets, mobilité...), des vidéos locales pour vous inspirer, des outils et contacts pour vos projets (rénovation, solaire, etc.).



À la RENCONTRE De Corinne et Bruno

Pour l'arrosage de nos légumes, on a mis deux cuves et on récupère toute l'eau qui tombe sur la serre avec un système de gouttières aux pieds des parois de la serre.

Dans la cuisine, on a de l'eau qui est filtrée pour tout ce qui est lavage, et un traitement UV pour avoir de l'eau potable.

Je pense que la vraie démarche c'est réfléchir à ses besoins, éliminer tout ce qui n'est pas nécessaire et couvrir ses besoins restants grâce à la production d'une énergie renouvelable.

Corinne et Bruno Dècle habitants d'Estialescq

Je me renseigne sur les avancées du PCAET, sur le site internet : www.hautbearn.fr

La CCHB expérimente le solaire en autoconsommation collective

Avec le projet d'autoconsommation solaire au Pôle Technique Intercommunal (PTI) d'Oloron Sainte-Marie, la Communauté de Communes du Haut-Béarn et la société Béarn Énergie Citoyenne (BEC) confirment leur engagement pour une énergie locale, citoyenne et partagée.

Une énergie produite et consommée sur place

Le principe est simple : l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques installés par BEC sur le hangar du Pôle technique intercommunal alimente directement le bâtiment de la collectivité.

Jusqu'à présent, l'électricité était revendue au réseau national. Désormais, une partie est autoconsommée sur place, dans une logique de circuit court. Dans cette expérimentation, BEC est le producteur pour un consommateur prioritaire, la CCHB.

ZOOM SUR BÉARN ÉNERGIE CITOYENNE

La Société par Actions Simplifiées Béarn Énergie Citoyenne a été créée en 2021, à l'initiative d'une association de citoyens : Haut-Béarn Transition Énergétique. La société BEC a été fondée pour pouvoir piloter, exploiter et gérer des projets de production d'énergie renouvelable. Son fonctionnement, de type coopératif, accorde le même pouvoir de décision à la CCHB qu'à chaque citoyen contributeur.



À la RENCONTRE d'acteur de la Transition

Depuis le début, notre collectif citoyen a inscrit son action dans un partenariat étroit avec les institutionnels. C'est aussi le cas pour la SAS BEC, qui a réalisé et exploite les différentes installations photovoltaïques*, dont la CCHB est actionnaire au même titre que ENR 64. L'opération d'autoconsommation lancée au PTI marque une nouvelle étape dans cette collaboration : près de 40 % de la production de la centrale sera désormais consommée directement sur site par la communauté de communes. En parallèle, l'association HBTE mènera des actions de sensibilisation auprès des agents intercommunaux, comme elle le fait déjà auprès du grand public mais aussi des scolaires.

Gilles Falkenreck membre de l'Association Haut-Béarn Transition Énergétique et Président de la SAS BEC

Un partenariat citoyen et durable

Portée par des habitants engagés, avec le soutien de la CCHB, la société BEC permet à chacun de participer directement à des projets locaux d'énergie renouvelable.

Après trois projets solaires* déjà réalisés, l'auto-consommation du PTI marque une nouvelle étape : celle d'un territoire qui produit et consomme son énergie autrement. Les bénéfices sont immédiats :

- Une énergie 100 % renouvelable et locale.
- Des coûts maîtrisés, à l'abri des fluctuations du marché.
- Une autonomie énergétique renforcée à l'échelle locale.
- Une implication citoyenne accrue, au cœur de la transition énergétique.

Ce projet est un exemple inspirant de ce que peut générer l'union des citoyens et des collectivités.

*La SAS BEC a mis en place une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'école d'Eysus en 2019 ainsi que, depuis 2021, sur les toitures des bâtiments intercommunaux du PTI et de la Maison de Santé de la vallée d'Aspe.

Un bâtiment plus performant, sur tous les plans

La Communauté de Communes du Haut-Béarn regroupera ses services Économie, Tourisme et Urbanisme au sein d'un bâtiment remarquable du centre-ville d'Oloron, la Cité Administrative. Cette relocalisation réunira les équipes, améliorera l'accueil du public et réduira la multiplication des charges de fonctionnement. Elle favorisera également la revitalisation du centre-ville.

Ce projet va de pair avec une rénovation énergétique globale, qui divisera par deux les consommations du bâtiment de l'ex-gendarmerie. Avec des travaux majeurs d'isolation des murs et des combles, doublement des menuiseries extérieures, et raccordement au réseau de chaleur bois, les 600 m² du site évolueront vers plus de sobriété énergétique et foncière. L'occupation des lieux est prévue pour l'automne 2026.



L'AVIS — de pro

On a lancé un plan ambitieux de rénovation énergétique de nos bâtiments. Fin 2022, on nous annonçait des coûts multipliés par trois au niveau de l'électricité, du gaz, et de là on a enclenché un plan de sobriété pour minimiser au maximum nos consommations. Au-delà de la raison environnementale se sont rajoutées les raisons économique et sociale.

Audrey Bergeret-Duclercq Cheffe du Pôle Technique et Environnement de la CCHB



La seconde main, un choix gagnant pour la CCHB

Lors de la 3^e rencontre annuelle « réemploi et responsabilité » organisée par l'Association AIMA (Allons Imaginer un Monde d'Amitiés), la Communauté de Communes du Haut-Béarn a reçu le prix de l'Acheteur public responsable. Ce prix distingue la volonté de la CCHB d'acheter prioritairement du mobilier bureautique de seconde main.

Un meilleur toit pour tous !

La CCHB accompagne les communes dans l'exercice de la police spéciale de l'habitat. Lorsqu'un immeuble ou une maison présente un risque pour ses occupants ou pour le voisinage, la communauté de communes intervient en appui des maires pour enclencher des procédures prévues par le Code de la construction et de l'habitation.

Il revient alors aux propriétaires de réaliser les travaux nécessaires pour faire cesser le danger. Mais, en cas de carence, d'inaction ou de défaillance des propriétaires, la CCHB peut faire procéder aux travaux d'office, lesquels sont ensuite remis à la charge des propriétaires.

Depuis 2020, plus d'une vingtaine de procédures ont été engagées sur le territoire, allant de la sécurisation de façades à la mise hors d'eau de maisons abandonnées. De nombreux dossiers ont été menés à leur terme, d'autres sont activement suivis.

Plan Climat
HAUTBÉARN

Les chiffres de l'Observatoire de l'Habitat

866
LOGEMENTS VACANTS
31 COMMUNES
444 maisons
422 appartements

86m²
ET UN NOMBRE MOYEN DE
4,7 PIÈCES
Orientation vers des logements de petites tailles.

48%
DES LOGEMENTS VACANTS SONT ENERGIVORES
Seul 17% du parc comporte une étiquette B ou C.

Dans le cadre de son futur Plan Local de l'Habitat (PLH), la CCHB travaille à la création d'un observatoire de l'habitat et du foncier, outil de suivi et d'analyse pour mieux orienter les politiques locales. Sur les 31 communes étudiées, les chiffres signalent la présence de nombreux logements vacants. Suite aux premiers résultats, des questionnaires et des rencontres avec

les maires ont permis de mieux cerner les réalités locales de la vacance. Les élus communaux ont fait émerger des problématiques spécifiques : problèmes de successions, propriétaires âgés relogés, biens inadaptés aux besoins des primo-accédants, etc. Dans ce contexte, la CCHB travaille en complémentarité avec le Pays d'art et d'histoire, pour mettre en place



De l'avenir et des couleurs pour le bâti ancien

Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises œuvre à la réhabilitation du bâti ancien. En 2026, plusieurs outils et fiches de recommandations complèteront la charte architecturale et paysagère, avec un objectif clair : concilier préservation du patrimoine, qualité architecturale et adaptation aux enjeux actuels (révolution des centres-bourgs, économie d'énergie, etc.).

Il est notamment recommandé de :

- Mettre en couleur les maisons anciennes, selon une charte chromatique permettant aux habitants de choisir des teintes adaptées à l'histoire de leur habitat et de leur village.
- Adapter les maisons anciennes de grandes capacités aux besoins contemporains, avec des propositions d'aménagement favorisant la création de logements plus petits dans les centres-bourgs.

Les axes définis pour la réhabilitation donneront lieu à la réalisation de livrets et d'expositions destinés à tous. Des rencontres seront organisées sous forme de « Cafés-archi » avec les habitants et les professionnels (architectes, maîtres d'œuvre, artisans...) pour échanger autour d'un habitat ancien vivant et durable.



des dispositifs d'adaptation du bâti ancien. Mobiliser les dispositifs d'aide à la rénovation et accompagner les propriétaires dans la remise sur le marché des logements vacants sont des priorités pour répondre aux besoins du territoire.

Si vous êtes propriétaire d'un logement vacant, c'est-à-dire non occupé depuis plus de deux ans, vous êtes éligible à un programme d'accompagnement de la résorption de la vacance.

La communauté de communes peut vous accompagner dans vos démarches et vous orienter vers le bon interlocuteur, comme par exemple l'Espace Conseil France Rénov'.

Je réponds
à l'enquête en ligne



Retrouver une occupation aux logements vacants est un enjeu majeur à la revitalisation des centres-bourgs et des villages. Vous pouvez y contribuer.



Le vélo fait son chemin

De nombreux habitants aimeraient prendre plus souvent leur deux-roues et se sentir plus en sécurité durant leurs déplacements. Ainsi, la communauté de communes poursuit son engagement en révisant son schéma directeur cyclable pour définir et hiérarchiser les aménagements afin de développer la pratique quotidienne du vélo.

Ce travail est mené avec l'expertise d'un bureau d'étude depuis septembre 2025. Un diagnostic a été établi à partir de plusieurs données : comptage de flux, enquête usagers, ateliers de concertation et sorties terrain. À partir de l'ensemble de ces éléments, une hiérarchisation des liaisons intercommunales sera proposée et un plan d'actions rédigé et soumis à la prochaine mandature sur le second trimestre 2026.

ZOOM SUR LES SORTIES TERRAIN

3 circuits ont été testés par un groupe composé du bureau d'étude, d'agents de la CCHB, d'élus et de citoyens. Les cyclistes ont roulé dans Oloron Sainte-Marie, d'Ogeu-les-Bains à Buziet et d'Arette à Aramits.

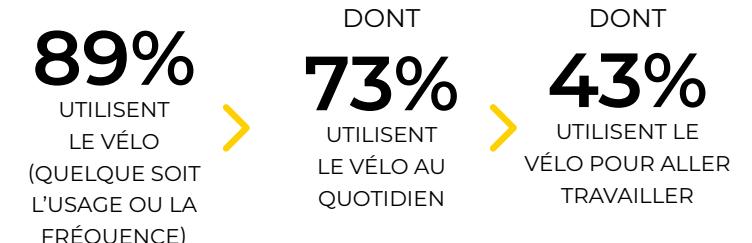
Des points forts ont été relevés comme :

- La possibilité de profiter d'un relief relativement plat sur le Piémont oloronais (connexion vers Oloron Sainte-Marie, la ville centre).
- Des aménagements déjà existants sur Oloron Sainte-Marie.

Les Haut-Béarnais et la pratique du vélo

Enquête menée auprès des habitants du Haut-Béarn. Sur les 360 répondants :

- 292 dénoncent le manque d'aménagement cyclable,
- 264 indiquent qu'il est difficile de cohabiter avec les autres véhicules,
- 156 dénoncent le manque d'entretien des chaussées.



Il est à noter que la part modale du vélo sur Oloron Sainte-Marie pour les déplacements domicile-travail est de 4,6% contre 2,8% au niveau du département des Pyrénées-Atlantiques (Insee 2022).

- Une connexion Moumour - Oloron Sainte-Marie très agréable.

Mais aussi des points à améliorer comme :

- Une forte circulation sur les routes départementales.
- La discontinuité des aménagements cyclables sur Oloron Sainte-Marie.
- Le manque de réflexion globale sur l'apaisement des vitesses et l'aménagement urbain pensé majoritairement en faveur de la voiture.

La CCHB vous accompagne pour l'achat d'un vélo. Une contribution comprise entre 50 € et 215 € peut être attribuée sous réserve de conditions d'éligibilité et selon votre Revenu Fiscal de Référence.

Un local pour la location de VAE

La Communauté de Communes du Haut-Béarn propose à ses habitants la location de Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour une durée de 1, 3, 6 ou 9 mois, aux tarifs respectifs de 30 €, 90 €, 150 € et 190 €. Chacun peut ainsi tester la pratique du vélo avant de l'adopter durablement.

Les usagers intéressés sont désormais accueillis dans un nouveau local, au 58 rue Louis Barthou, à Oloron Sainte-Marie. Rémy Bonnat, chargé de mission vélo, y reçoit les locataires sur rendez-vous, assure la signature des contrats et accompagne la prise en main du vélo.

Je souhaite louer mon vélo électrique
Infos pratiques, règlement, contrat de location... À retrouver sur www.hautbearn.fr rubrique « se déplacer ».



L'AVIS — de pro

Il y a un engouement croissant pour la location de VAE. L'assistance électrique démocratise vraiment la pratique : elle rend le vélo accessible à tous, quel que soit l'âge ou la condition physique. Louer un VAE permet de tester ce mode de déplacement dans son quotidien avant de franchir le cap de l'investissement.
Rémy Bonnat chargé de mission vélo à la CCHB



Les solutions pour votre mHAubilité

En complément des services Vélo, la CCHB agit pour une mobilité pour tous avec un bouquet de services mis à disposition des habitants : transport urbain, périurbain, à la demande et covoiturage.

Retrouvez tous les services
de la mHAub sur le site internet www.hautbearn.fr



le coup+ de pounce

Le service mobilité se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en main des différents services : explication grille horaires, fonctionnement des services, etc.

Contact : 05 59 39 74 53
mobilites@hautbearn.fr

Faire face aux risques naturels

Devant l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (crues, orages violents), la prévention des inondations devient une action prioritaire. Dans le cadre de la compétence GeMAPI, les dispositifs PPG et PAPI permettent d'intervenir sur les milieux aquatiques et de réduire les conséquences des inondations.

GeMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Sur le territoire du Haut-Béarn, le Syndicat Mixte des Gaves Oloron, Aspe, Ossau et leurs Affluents (SMGOAO) et le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP) interviennent depuis 2018 pour assurer :

- l'entretien des lits et des berges des cours d'eau,
- l'amélioration du fonctionnement des milieux aquatiques,
- la prévention des inondations.

PPG : Plan Pluriannuel de Gestion

Sur chaque bassin versant, un PPG permet de programmer des interventions : gestion des embâcles, débroussaillage des abords des cours d'eau, restauration de la végétation sur les rives, évacuation des obstacles et sédiments dans le lit des rivières...

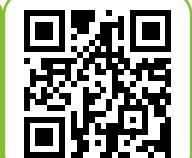


➤ Côté bassin oloronais, ce plan doit être révisé.

Pour prévenir les risques d'inondations, des travaux de maintenance ont été assurés sur le barrage écrêteur de crues sur la Mielle à Agnos.

➤ Côté gave de Pau, des travaux de renaturation de la Bastarde seront menées en 2026 afin de prévenir des inondations.

 Pour l'actualisation du PPG du bassin oloronais, donner votre avis !



ZOOM SUR L'APRÈS-CRUE

En septembre 2024, suite aux dégâts subis dans la Haute Vallée d'Aspe en 2024, le SMGOAO a engagé des opérations rétablissant le libre écoulement des eaux par l'enlèvement d'embâcles et la gestion des écoulements dans des secteurs fortement impactés. Ces interventions ont été complétées par des études hydrauliques spécialement engagées pour la protection des personnes et des biens sur le gave d'Aspe, le Sadum et sur le Baralet.

Le SMGOAO a également accompagné la commune de Cette-Eygun dans la reconstruction de la berge en rive droite du gave d'Aspe.



PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Les démarches PAPI concernant le Gave de Pau (porté par le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau) et le Gave d'Oloron (piloté par l'Institution Adour et le SMGOAO), s'articulent autour de **7 AXES**

- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
- Surveillance, prévision des crues et des inondations;
- Alerte et gestion de crise,
- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme,
- Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- Gestion des écoulements,
- Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

Une des actions « phare » du PAPI gave d'Oloron s'illustre dans le dispositif ALABRI, qui comporte

2 ÉTAPES

- Etablissement d'un diagnostic gratuit, afin d'identifier les points faibles du bâtiment en cas d'inondation, et d'accompagner techniquement le particulier.
- Réalisation de travaux d'adaptation au risque (batardeaux, rehaussement des équipements électriques, protections passives, etc.), qui peuvent bénéficier d'une aide financière couvrant jusqu'à 80 % du montant des travaux éligibles, sans condition de ressources pour les logements à usage d'habitation.

Ce dispositif permet aux habitants de mieux faire face aux risques de crues.

Pour mettre ma maison à l'abri

Pour en savoir plus sur le dispositif ALABRI, rendez-vous sur : www.institution-adour.fr/papi-gave-oloron
Pour savoir si votre logement est concerné par le dispositif, consultez la carte des zones inondables sur www.smgoao.fr



Préparer le territoire aux risques naturels de demain

Adapter les écosystèmes et l'économie de montagne

Dans cette optique, plus de 46 partenaires transfrontaliers (France, Espagne et Andorre), dont la CCHB, sont réunis autour de LIFE PYRENEES4CLIMA, une stratégie de résilience face au changement climatique.

Après une première phase d'analyse des impacts climatiques, en 2026, les collectivités et les acteurs locaux partenaires choisiront et prioriseront les actions à mettre en œuvre.

Elles seront ensuite expérimentées afin d'améliorer la prévention des risques naturels et de produire un retour d'expérience utile aux autres acteurs du massif, de part et d'autre des Pyrénées.

La préservation de l'eau

Face à la fragilisation de la ressource en eau due au changement climatique (moins de neige, plus de chaleur et d'évapotranspiration), une étude menée à l'échelle du Pays de Béarn nommée Prospectiv'Eau est actuellement en cours.

L'objectif : bâtir un plan d'actions pour une gestion de l'eau plus sûre, plus sobre et plus solidaire, impliquant l'ensemble des acteurs du territoire dans une démarche d'anticipation et d'action collective.

Le point d'étape sur la prévention des déchets



Depuis 2021, notre intercommunalité s'engage pour la réduction des déchets en mettant en œuvre les actions prévues dans le PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Ce document réglementaire, établi pour une durée de six ans, fixe les grandes orientations :

- Réduire la quantité de déchets produits par les habitants et les acteurs économiques,
- Encourager les comportements responsables en matière de consommation,
- Optimiser les moyens de collecte et de traitement dans le cadre du service public.

Pour atteindre l'objectif de réduction des déchets à l'horizon 2030, cinq axes prioritaires ont été définis :

1. Réduction des déchets verts et biodéchets
2. Allongement de la durée de vie des produits
3. Lutte contre le gaspillage alimentaire
4. Réduction des déchets issus de l'activité économique
5. Promotion de la consommation responsable

Sur chaque priorité, la Communauté de Communes du Haut-Béarn affirme sa volonté d'exemplarité. Chaque service de la collectivité veille à montrer l'exemple.

Des résultats positifs

Entre 2021 et 2024, les efforts engagés par toutes et tous ont porté leurs fruits.

Diminution des ordures ménagères 3 années de suite, tandis que les collectes sélectives (verre, emballages, papiers) restent stables.

Part des déchets organiques dans les ordures résiduelles passée de 50 % à 20 %, grâce à une meilleure gestion des biodéchets et à la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Cependant, les apports en déchèterie sont en hausse, notamment pour les déchets verts, les gravats et les encombrants, malgré la création de nouvelles filières de tri et de valorisation. La production de déchets ménagers et assimilés reste élevée avec 705 kg/hab pour l'année 2024.

Et maintenant ?

Pour que chaque geste s'inscrive dans la durée et soit plus efficace, des recommandations ont été émises :

- Cibler les actions vers les types de déchets les plus évitables, en fonction des objectifs définis,
- Adapter les moyens humains et matériels aux objectifs du programme et aux attentes des usagers,
- Intégrer les principes de prévention dans toutes les pratiques de la collectivité pour valoriser l'exemplarité de sa démarche.

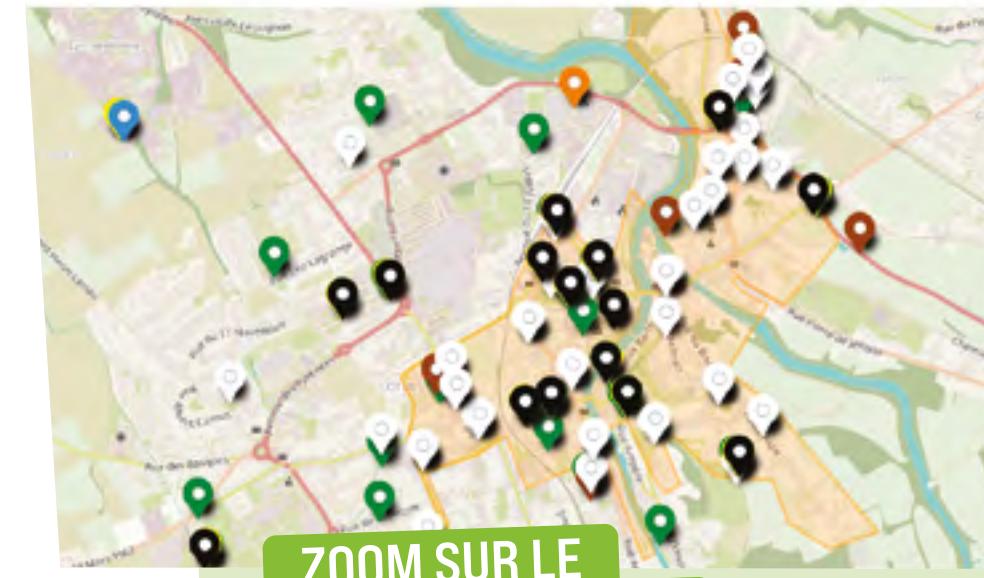
Ces adaptations viennent renforcer l'impact des pratiques désormais intégrées à notre quotidien.



À SAVOIR SUR LES DÉCHETS SAUVAGE. Le dépôt de déchets au sol est strictement interdit. L'usager ayant effectué ce dépôt est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à une contravention de 5^e classe (1 500 €), selon la gravité des faits.

L'apport volontaire s'installe là où c'est adapté !

Le Sictom de la Communauté de Communes du Haut-Béarn fait évoluer ses collectes depuis 2023. Avec cette réorganisation, dans les coeurs de communes avec rues étroites et dans les habitats ruraux éloignés, la collecte en points d'apport volontaire (PAV) se généralise. Disponible 24h/24, 7jours/7, le PAV permet de collecter les déchets en respectant les aspects réglementaires et de sécurité tout en maîtrisant les coûts et les impacts environnementaux. Aujourd'hui, plus de 80 points d'apport volontaire sont à la disposition des habitants sur le Haut-Béarn.



ZOOM SUR LE CENTRE-VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE

La configuration et la démographie d'Oloron Sainte-Marie nécessite un passage progressif au PAV dans l'hypercentre (4 000 habitants). Jusqu'en mai 2026, un double dispositif de collecte - porte-à-porte et PAV - est maintenu afin que chacun puisse se familiariser au nouveau système. À partir du mois de juin, la collecte se fera uniquement en PAV.

Je trouve mes points de collecte une carte interactive vous attend sur le site sictom-hautbearn.com



LE MOT — de l'élu

À Accous, il était prévu que deux rues seulement aient une collecte en porte-à-porte. Pour éviter toute discrimination, nous avons fait le choix, assumé, de passer toute la commune en PAV. Cela a représenté un changement qu'il a fallu expliquer. Nous avons tenu compte des difficultés de certaines personnes, âgées ou ayant du mal à se déplacer. Pour elles, nous avons mis en place un système spécifique où des employés communaux passent le vendredi matin à domicile pour récupérer les déchets avant de se rendre aux PAV. Cela fonctionne bien. De manière générale, nous avons pu constater qu'il n'y avait plus de débordements avec les PAV, contrairement à ce qui se passait autour des bacs.

Dany Barraud Maire d'Accous



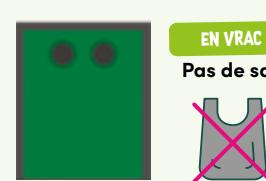
ORDURES MÉNAGÈRES

- Mettez vos déchets en sacs bien fermés
- Utilisez des sacs de 50 L max.
- Ne pas jeter de cendres (cigarette, barbecue, etc.)



EMBALLAGES ET PAPIERS

- Mettez vos déchets en vrac, sans sac, les déchets bien séparés les uns des autres (ne pas imbriquer) et bien vidés



EMBALLAGES EN VERRE

- Seulement les bouteilles, pots et bocaux en verre
- Mettez vos verres d'emballage en vrac, sans sac et bien vidés

La pépinière porte ses fruits

La Pépinière du Haut-Béarn, membre du Réseau GRAPE (Grand Réseau Néo-Aquitain des Pépinières d'Entreprises), est un véritable outil pour faciliter la création d'entreprise et contribuer au développement économique local. Crée par la communauté de communes en 2014, elle est dédiée à l'implantation de nouvelles entreprises ayant moins de 3 ans d'existence.

Implantée dans le Parc d'activités Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie, elle propose la location d'ateliers et de bureaux à des tarifs attractifs ainsi qu'un accompagnement par l'équipe du Pôle Développement économique (mise en réseau, conseil, etc.) durant le début d'activité.

LES ENTREPRISES HÉBERGÉES

B2C Formations - Cédric Buffard

Organisme de formation professionnelle et vente de matériel en Santé et Sécurité Incendie : audit, conseil, vente, installation et maintenance.

Tél. 06 20 35 23 18 / www.b2cformations.fr

Formation Mécanique Vélo - Vianney Porée

Formations pour professionnels et particuliers pour l'apprentissage de la mécanique vélo générale et spécifique.

Tél. 06 66 52 97 88 / <https://mecaniquevelo.fr>

Jumane - Asinerie de France - Nicolas Maleig

Production de lait d'anesse biologique destiné à la fabrication de cosmétiques

Tél. 06 75 13 81 82 / <https://adf.bio>

Trésor de Potentiels - Hélène Durand

Cabinet de conseil en ressources humaines spécialisé dans l'accompagnement en évolution professionnelle.

Tél. 06 24 38 06 62 / <https://tresordepotentiels.fr>

En plus de l'hébergement d'entreprises, la Pépinière propose aussi, de façon ponctuelle ou récurrente, de la location d'espaces pour l'organisation de réunions ou de formations.



CHIFFRES-CLÉS

En dix ans, 19 entreprises ont bénéficié du dispositif : **12 prestataires de services / 5 commerces / 2 artisans du BTP**

Ce dispositif permet de :

- S'implanter dans une structure originale d'hébergement et d'accompagnement, dans un emplacement géographique stratégique.
- Louer des espaces de travail à des tarifs compétitifs.
- Bénéficier d'un contrat de location flexible et adapté.
- Échanger et partager avec les autres entrepreneurs et professionnels.
- Faciliter le quotidien par un ensemble de services (salle de réunion équipée, espace détente, conseils, etc.).

Par ailleurs, pour des structures de plus de 3 ans, l'offre a été élargie au dispositif « hôtel d'entreprises » permettant aux jeunes entreprises de consolider leur développement, notamment celles ayant bénéficié du système « pépinière ».

En résumé, la pépinière accompagne les entrepreneurs de l'idée jusqu'à l'extension d'activités.

Je souhaite intégrer la Pépinière

Actuellement, trois bureaux sont disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le Pôle Développement Économique. Un rendez-vous est ensuite organisé afin de présenter le projet et constituer le dossier de candidature. Ce dernier sera présenté devant un comité d'agrément qui valide l'intégration dans les locaux.

Contact : **05 59 10 35 73 ou 06 22 81 34 30**
pepinerie@hautbearn.fr



PORTRAITS d'entrepreneurs



Je cherchais un local quand je suis tombé un peu par hasard sur la Pépinière. Je me suis renseigné et j'ai présenté un dossier. Trouver un local adapté à mes activités, qui correspond à mes attentes, avec des espaces assez grands en rez-de-chaussée, représente déjà un énorme avantage. En plus, ça permet d'échanger avec d'autres acteurs économiques. En termes de visibilité, le fait de pouvoir accueillir du public est un avantage. **Cédric Buffard** Directeur de B2C Formations



J'ai créé mon entreprise en avril 2024. J'apprécie d'avoir un bureau à la Pépinière pour les aspects pratiques et pour ma visibilité. C'est fonctionnel, le stationnement est facile, j'ai accès à une imprimante professionnelle qui m'est très utile. C'est également appréciable de pouvoir échanger avec d'autres entrepreneurs. En cas de besoin, Hélène (Espel), responsable de la Pépinière, est toujours disponible, réactive. **Hélène Durand** fondatrice de Trésor de Potentiels



J'ai démarré de zéro à la Pépinière en bénéficiant de conditions avantageuses pour lancer mon activité. Il existe une belle synergie entre les entreprises présentes. Il y a des échanges, des partages de contacts.

Ce sont presque des collègues. Je suis resté deux ans avant d'acquérir mes propres locaux. Mais des liens se sont créés ; il y a toujours des interactions avec les personnes de la Pépinière. On échange régulièrement. **David Vitalia** Fondateur de Vitalia Confort, installation et vente de système de chauffage bois

Les parcs d'activités en mode responsable

Le développement économique du territoire s'inscrit dans une démarche responsable et durable. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Haut-Béarn fait évoluer ses zones d'activités économiques (ZAE) en relevant trois défis contemporains : sobriété foncière, adaptation au changement climatique et transition énergétique.

Depuis plusieurs mois, une réflexion d'ensemble est menée, d'une part, avec le soutien de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) pour le Parc d'activités Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie et, d'autre part, avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ainsi que le bureau d'études Pays et Paysages pour le Parc d'activités du Gabarn à Escout. Il porte sur de nombreux leviers : optimisation du foncier, mutualisation des espaces, amélioration du cadre de vie et des espaces publics, valorisation du paysage et de la biodiversité, ou encore meilleure accessibilité. L'objectif est de créer des parcs d'activités plus accueillants, fonctionnels et respectueux de l'environnement, au bénéfice de tous : entreprises, salariés, riverains et collectivités.

Des actions concrètes sont menées, privilégiant la réutilisation des espaces déjà aménagés, la renaturation des sols, la gestion maîtrisée de l'eau et la mobilité douce.

En anticipant les contraintes du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et les impacts du climat, le Haut-Béarn prépare des zones d'activités plus résilientes, attractives et exemplaires pour les années à venir.

Le Contrat Local de Santé s'invite à nos tables

Les Contrats Locaux de Santé (CLS), initiés en 2014, contribuent à améliorer la santé de tous. Le CLS Oloron - Haut-Béarn est porté par la Communauté de Communes du Haut-Béarn, la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO), l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. La phase d'élaboration du contrat local de santé 3^e génération a mobilisé plus de 80 participants (élus, professionnels du soin, du social, de l'environnement, de la vie associative, hospitaliers ainsi qu'agents des services publics et parapublics) pour mettre en place des actions concrètes s'adressant à toutes et tous, quel que soit l'âge ou le lieu de vie. Dans ce nouveau CLS, l'alimentation est positionnée comme une thématique stratégique et déterminante.

Bien manger, c'est meilleur pour la santé

Le CLS Oloron - Haut-Béarn souligne bien que ce que nous mettons dans notre assiette joue un rôle essentiel à notre forme physique et psychique ! Bien manger, c'est :



Les producteurs locaux sont au menu !

Parmi les initiatives, le projet « Ô Béarn mange bon » est porté par la communauté de communes. Il a pour ambition de renforcer les liens entre producteurs locaux et cantines tout en favorisant une alimentation saine, durable et territoriale. À titre d'exemple, l'introduction de la soupe dans les menus proposés par le GIP Restauration collective du Haut-Béarn permettra à la fois de valoriser les légumes de saison et d'offrir un plat nutritif et sain aux enfants.



Des partenariats pourront être établis avec les producteurs garantissant un approvisionnement régulier, soutenant l'agriculture locale et l'économie rurale. En parallèle, des ateliers sensoriels et des rencontres avec les producteurs seront proposés aux enfants pour les sensibiliser à la richesse des produits locaux. Des conférences à destination des familles et producteurs seront également organisées.

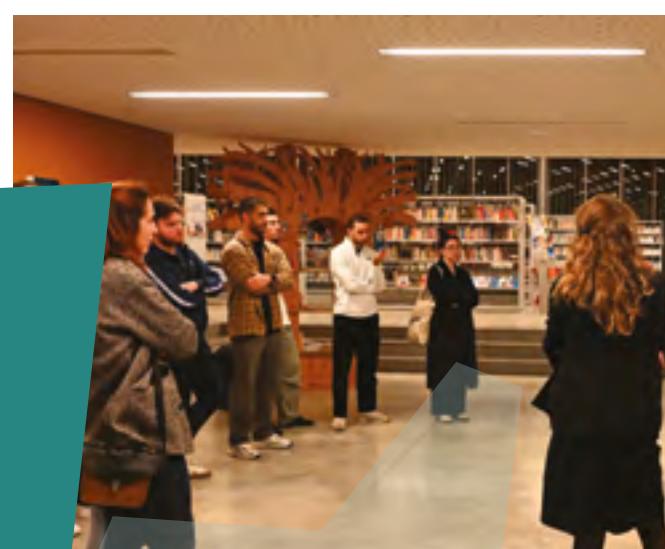
Ce projet va bénéficier d'un financement Européen (Leader) via le Groupe d'Action Locale Montagne Béarnaise.



Des actions à l'échelle du Pays de Béarn

Porté par le Pays de Béarn, le Plan d'Alimentation Territorial (PAT) a été conçu pour faciliter la présence de produits sains et locaux dans les assiettes et assurer leur accessibilité au plus grand nombre. Pour manger sainement et croquer durablement le terroir à pleines dents, plusieurs actions pédagogiques sont menées auprès des plus jeunes. C'est le cas du projet éducatif « Lo Topin » dont les médiatrices du Pôle culture se sont saisies pour l'intégrer à leur programme d'éducation culturelle et artistique. Ateliers et rencontres permettent de goûter aux atouts de la gastronomie locale (cf. page suivante).

Santé, production locale et culture se mixent pour combler les papilles et l'esprit.



Opération séduction pour les futurs médecins

Dans le cadre du CLS, la CCHB, la CCVO et le Centre Hospitalier d'Oloron ont organisé un afterwork à la Médiathèque des Gaves à destination des 11 internes en médecine accueillis sur le territoire. L'objectif : créer du lien entre ces jeunes internes, qu'ils exercent en ville ou en libéral, et leur présenter les atouts du Haut-Béarn.

Le tremplin culture donne de l'élan aux élèves

NOUVEAUX ATELIERS



« Lo Topin : a hum les marmites ! »

Depuis de nombreuses années, la CCHB propose aux établissements scolaires un programme d'éducation culturelle et artistique nommé « Tremplin culture ». Les classes qui y participent suivent des parcours pédagogiques en lien avec le patrimoine matériel et immatériel local. Le Tremplin culture 2025-2026 réunit plusieurs projets dont un inédit consacré à l'alimentation.

Sensibiliser au patrimoine environnemental

Parmi les quatre parcours associés aux ressources naturelles et à l'environnement, ceux intitulés « Eau qui es-tu ? et « De l'eau au papier » sont consacrés aux usages de l'eau, celui baptisé « L'Hydroélectricité » s'intéresse à la production d'énergie et « Quartiers anciens et quartiers de demain » est axé sur l'urbanisme durable.



Le projet éducatif « Lo Topin : a hum les marmites » sensibilise les jeunes générations à ce qu'elles mangent et à la culture béarnaise. Il mixe deux programmes du Pays de Béarn : le Projet Alimentaire Territorial (cf. page 19), qui vise une alimentation plus locale, durable et partagée et le Programme de valorisation de l'identité culturelle béarnaise, qui défend la transmission de la langue, des savoir-faire et du patrimoine vivant. Les médiatrices du Pôle culture de la CCHB développent ce programme dans les écoles en utilisant notamment la malle pédagogique spécialement co-crée par le Pays de Béarn, le Cirdoc et l'association Ecocene.

13 classes du Haut-Béarn*, de l'école primaire au lycée, participent à ce parcours construit en plusieurs temps :

- **L'éveil des sens et des savoirs en classe** : lors d'ateliers menés avec les médiatrices, les élèves découvrent les fruits et légumes locaux, leur saisonnalité, leurs noms occitans, réalisent des dégustations à l'aveugle.
- **Sur le terrain** : les élèves vont à la rencontre de celles et ceux qui font vivre l'alimentation locale, du champ à l'assiette. Les fermes Borderouge et Loustau situées à Oloron Sainte-Marie ainsi que le Gaec Pietométi à Ogeu-les-Bains ont déjà reçu des classes au mois de décembre.
- **Atelier pratique, la main à la pâte** : en fonction des classes, les jeunes passent aux fourneaux pour des recettes locales : compote, pain ou encore fabrication de la garbure avec l'association La Garburade.
- **Cerise sur le gâteau : un temps festif pour partager ce qui a été mijoté** : une grande fête de clôture autour du patrimoine culinaire béarnais sera organisée les 28, 29 mai et 5 juin 2026 à Oloron Sainte-Marie pour réunir les 30 classes participantes à l'échelle du Béarn.

*Établissements scolaires concernés : Lycée du IV septembre, écoles primaires d'Arette, Aramits, Lourdiros-Ichère, Agnos, Notre-Dame, Saint-Cricq, Pondeilh, Préchacq-Josbaig, Goës, Buziet



À la RENCONTRE — de Sandrine

J'ai inscrit ma classe à ce projet car il proposait une approche concrète et ludique de l'alimentation. Il a permis aux élèves de découvrir les produits locaux, les saisons de culture et le travail des producteurs, grâce à des supports pédagogiques variés et à une visite d'exploitation maraîchère. L'atelier de fabrication de compote a donné du sens aux apprentissages en favorisant l'implication des élèves dans une situation de production concrète. Ce projet a également favorisé l'éducation au goût, la curiosité et la sensibilisation à une alimentation issue des circuits courts, dans une démarche de développement durable.

Sandrine Gastereguy enseignante école de Préchacq-Josbaig



— de Matilda

J'ai aimé goûter et deviner si les légumes et les fruits poussent en Béarn. J'ai découvert le fenouil et le kaki et des mots en béarnais.

Matilda élève de CE1, école de Préchacq-Josbaig



— de Laure

C'est important pour nous d'accueillir ces enfants du point de vue de la transmission, de leur expliquer notre métier, leur faire découvrir l'agriculture, qu'ils sachent d'où viennent les légumes et leur véritable goût.

Laure Loustau co-gérante GAEC Ferme Loustau



Des expositions en balade *

Saviez-vous que des expositions sont prêtes à être installées près de chez vous ?

Découvrez sur la bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises les expositions culturelles créées par les équipes de la Villa Bedat et du Pays d'art et d'histoire, elles peuvent être gratuitement mises à disposition des communes, organismes et associations du territoire sur demande.

Certaines thématiques historiques et patrimoniales mettent l'environnement à l'honneur : Mauvaises herbes, La nature en mouvement, Le bois dans tous ses états, Le Haut-Béarn joyau environnemental, etc.

 **Je me renseigne**
sur les expositions disponibles sur le site :
bibliothequenumerique.pyreneesbearnaise.fr
ou en écrivant à villabedat@hautbearn.fr

Agenda Culture et vous

La Médiathèque des Gaves, le Réseau de Lecture Publique et la Villa Bedat proposent de nombreux rendez-vous culturels et artistiques ouvert à toutes et tous sur le premier semestre 2026. **Le thème : « En commun ».**

 **À découvrir**
en suivant l'actualité culturelle sur :
cultureetvous.hautbearn.fr



Le B.A. Ba des bassins

Lieux de loisirs et de détente, les piscines intercommunales du Haut-Béarn remplissent avant tout une mission essentielle : l'apprentissage de la natation. Particulièrement à la Piscine d'Oloron Sainte-Marie, cette prise en charge mobilise chaque semaine de nombreux créneaux pour les écoles primaires, collèges, lycées et associations du territoire. De fait, la forte fréquentation pédagogique limite les plages horaires ouvertes au grand public.

Consciente des attentes des habitants, la communauté de communes organise les ouvertures en proposant des horaires adaptés à toutes et tous, tout en composant avec des contraintes bien réelles : coûts de fonctionnement (environ 800 000 € de reste à charge annuel pour la CCHB) et besoins en personnel qualifié pour la sécurité et la qualité d'accueil. Ces réalités expliquent certains ajustements, comme la fermeture du dimanche matin, actuellement réétudiée, ou la limitation des ouvertures au grand public.

Dans un contexte de maîtrise budgétaire et de transition énergétique, la collectivité veille ainsi à maintenir un service de qualité, tout en assurant une gestion responsable et durable de l'équipement.



Deux piscines en chiffres

PISCINE OLORON

Temps annuel d'ouverture : 3 174 h

Utilisation : Public 39%

L'éducation nationale : 25%

Leçon de natation avec les MNS : 7,5%

Oloron Natation 64 : 14%

Autres associations : 8,5% Gym volontaire, Léo Lagrange, Enfants d'eau, Club de kayak de Soeix, UNSS, Team Oloron Triathlon, Apnévasion. Pompiers, Police, Gendarmerie

Instituts médicaux sociaux : 6% ESAT Saint-Pée, Hôpital de jour, IME L'Espoir, IME Martouré, Perce neige, Foyer de vie d'Accous

PISCINE BARÉTOUS

Période d'ouverture : 4 mois, de fin mai à fin septembre

Utilisation : Public 65% - Scolaires 21% - Association Barétous Natation 12% - Pompiers 2%



LE MOT — de l'élu

Les piscines intercommunales occupent une place essentielle dans la vie de notre territoire. Elles sont avant tout un lieu d'apprentissage et de transmission, où chacun, dès le plus jeune âge, acquiert le savoir-nager, indispensable pour sa sécurité. Véritables outils de santé publiques, ces équipements sont un pilier de notre service public. **Louis Benoit** Vice-président en charge des équipements techniques et sportifs

À SAVOIR SUR

l'apprentissage de la natation

Chaque année, près de 1 500 écoliers du Haut-Béarn apprennent à nager dans les piscines intercommunales. La CCHB prend à sa charge le coût du transport et de l'entrée pour toutes les écoles primaires.

Encadrés par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS), les scolaires découvrent le milieu aquatique et acquièrent les bases pour évoluer en toute sécurité dans l'eau.

Au-delà du public scolaire, la piscine accueille également enfants, adolescents et adultes pour des séances d'apprentissage ou de perfectionnement. À la piscine d'Oloron Sainte-Marie, les MNS, Laurence, Christine, Nicolas et Albane accompagnent chacun à son rythme, pour faire de la natation un plaisir partagé et un véritable atout pour la santé.



PORTRAIT — d'agent

Mon métier de maître-nageur, c'est avant tout garantir la sécurité et l'apprentissage de la natation qui est au cœur de nos priorités afin d'éviter les noyades.

Chaque semaine, nous accompagnons des scolaires de tout le Haut-Béarn, jusqu'à 7 classes par jour, et proposons des cours pour tous les âges et tous les niveaux. Bien plus qu'un métier, pour moi, c'est une passion : transmettre, accompagner, rassurer. Il faut être pédagogue, patient, bienveillant, faire preuve d'empathie. Petit à petit, la confiance s'installe et nous leur apprenons d'abord à se sauver, puis à nager. Quel bonheur de voir chacun progresser et prendre plaisir dans l'eau !

Laurence Vacher MNS



ZOOM SUR OLORON NATATION 64

Créé en 1982, Oloron Natation 64 est un club historique du territoire qui propose une large palette d'activités. De l'école de natation aux groupes compétition, il s'adresse à tous les niveaux dès 4 ans. Fort de ses 400 licenciés, le club contribue au dynamisme sportif local et à la formation des nageurs de demain.



PORTRAIT — d'une championne

Lola Poey, bientôt 15 ans, est licenciée d'Oloron Natation 64 depuis son plus jeune âge. Elle a gravi les échelons au sein du club guidée par son entraîneur Fabien. Aujourd'hui, elle poursuit son aventure en compétition au plus haut niveau. Après plusieurs podiums nationaux, elle a été convoquée en équipe de France relève. Une consécration pour cette jeune haut-béarnaise qui a intégré en septembre dernier le prestigieux groupe compétition des Dauphins du TOEC à Toulouse (club de Léon Marchand).



Les piscines passent au sel

En adoptant des systèmes au sel, le traitement de l'eau des piscines évolue vers plus de confort et de sécurité. La piscine de Lanne-en-Barétous a déjà effectué cette transition avant l'été 2025, et celle d'Oloron suivra cette année.

Permettant d'éliminer les irritations pour la peau et les yeux et de supprimer les fortes odeurs de chlore, ce procédé d'électrolyse au sel limite l'usage de produits chimiques tout en offrant une meilleure qualité de l'eau et de l'air. Cela constitue une avancée pour les usagers mais également pour les agents de nos piscines et particulièrement ceux en charge de l'entretien. Autre avantage, à terme, le coût de fonctionnement est bien moindre (divisé par 3).

Cet investissement technique concilie bien-être, sécurité sanitaire et respect de l'environnement au cœur des équipements du Haut-Béarn.

Le renouveau du Fort du Portalet

De nouveaux aménagements et services permettent au Fort du Portalet de conquérir un public de plus en plus nombreux, séduit par l'architecture du monument comme par son histoire.

Un nouvel accès spectaculaire

Inaugurée en mai 2025, une passerelle en encorbellement offre un panorama unique sur le Fort. Grâce à ce nouveau passage construit par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques pour le cheminement des pèlerins, le fort est accessible en toute sécurité. Depuis la passerelle, la vue sur la façade du Fort et ses galeries dans la roche est extraordinaire. Elle invite à entrer dans le monument pour y découvrir les terrasses et salles insoupçonnées.

Un accueil multi-services

Il est désormais possible de prendre son billet d'entrée sur place mais la réservation reste fortement conseillée pour les visites guidées via le site internet de l'Office de Tourisme : www.pyrenees-bearnaise.com

À l'accueil, boissons et « en-cas » aident à reprendre des forces tout en profitant de la terrasse après avoir arpentré les entrailles du Fort, ses galeries et nombreuses marches.

LE FORT, UN SUCCÈS 2025

Près de 12 000 visiteurs accueillis cet été, soit près de 3 fois plus qu'en 2024 !

Une dynamique à consolider en 2026 avec une réflexion en cours sur une scénographie dans la partie qui se visite en autonomie et l'amélioration de l'espace de stationnement.



Deux formules de visites

Deux types de parcours sont disponibles, pour répondre aux attentes des visiteurs de toute génération :

- Une visite guidée de 2h parcourt le Fort de la plus haute terrasse jusqu'aux cellules des prisonniers, en passant par les chemins de ronde creusés dans la pierre, les salles de vie, la terrasse panoramique. Accompagnant cette traversée des siècles, les guides retracent la vie des personnages ayant marqué l'histoire du Fort.
- Une formule découverte permet d'accéder à la grande terrasse panoramique, au jardin du Fort et aux dortoirs des soldats où sera installée une exposition temporaire sur les thématiques liées au site.



LE MOT — de la directrice

La formule-découverte constituait un pari, pour attirer les visiteurs n'ayant pas les moyens de faire la visite guidée de 2h (à cause des 750 marches). Et cela s'est très bien déroulé durant l'été 2025, avec les visiteurs français et espagnols. La scénographie qui sera mise en place va améliorer la visite, en apportant un plus, en faisant participer le visiteur, même les plus jeunes. Des clins d'œil seront faits aux soldats qui ont vécu ici, à la cuisinière du Fort... La volonté est d'apporter une petite note contemporaine, en trouvant le bon ton pour séduire le public tout en préservant l'âme de ce site historique, lieu de mémoire. **Régine Casaucau** Directrice du Fort du Portalet et de l'Espace Somport.

2026 : de nouveaux créneaux d'ouverture en moyenne saison

Le Fort du Portalet s'affirme comme un site incontournable des Pyrénées béarnaises. En 2026, il élargit ses créneaux d'ouverture pour s'adapter aux attentes des visiteurs, notamment sur les « ailes de saison ». Le site sera ouvert dès

le mois d'avril du vendredi au dimanche, en juin et septembre : 6 jours sur 7 et bien sûr tous les jours en juillet et aout (et du vendredi au dimanche en octobre). Ainsi la clientèle de séjour comme la clientèle de passage pourront profiter du monument pendant près de 7 mois par an.

Les groupes sont accueillis quelque soit le jour, sur réservation d'avril à octobre en réservant auprès de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.



À la RENCONTRE — des guides



Cela fait plus de vingt ans que nous accompagnons les visiteurs... et à chaque visite, on ressent la même émotion. Les 750 marches et les deux heures de visite peuvent faire hésiter, mais les efforts seront largement récompensés.

En nous suivant dans les galeries, les visiteurs perdent leurs repères et c'est justement là que la magie opère : une expérience unique dans les entrailles du Fort. À chaque marche montée, à chaque couloir franchi, ils découvrent l'architecture du fort, ses aménagements, son histoire mouvementée, un véritable voyage dans le temps.

Et nous, on est là pour leur transmettre tout ce que ces murs racontent : les anecdotes, les petites traces laissées par les soldats, les colons, les prisonniers... Quand on guide quelqu'un ici, on ne lui montre pas seulement un lieu, on l'aide à marcher dans les pas de ceux qui y ont vécu. C'est ce qui rend chaque visite unique.

Nicole Blaye et Janick Iturralde

Le chantier du pont d'Enfer récompensé

Le projet de sauvegarde du Pont d'Enfer, seul ouvrage de franchissement du gave d'Aspe et point d'entrée unique de l'édifice avant la création de la passerelle himalayenne au-dessus du Sescoué, a remporté le Prix de l'Ingénierie géotechnique de l'année 2025, au salon international SolScope de Lyon. La récompense attribuée à Antea Groupe, le maître d'œuvre de ce chantier hors normes, salue le travail d'équipe mené par la collectivité et l'ensemble des prestataires, pour la sauvegarde et la pérennité de cet ouvrage patrimonial.



DES ACTIVITÉS À PARTAGER AVEC OU SANS NEIGE



SKI NORDIQUE • RAQUETTES • ESPACE BIEN-ÊTRE • RESTAURANT
SENTIERS DE DÉCOUVERTE • ESCAPE GAME

NOUVEAUTÉ 2026 FORMULE SPA DÉGUSTATION

Agrémez votre séance bien être d'une dégustation de fromage fermier et de vin de Jurançon

@ f lesomport.com



IntraMuros

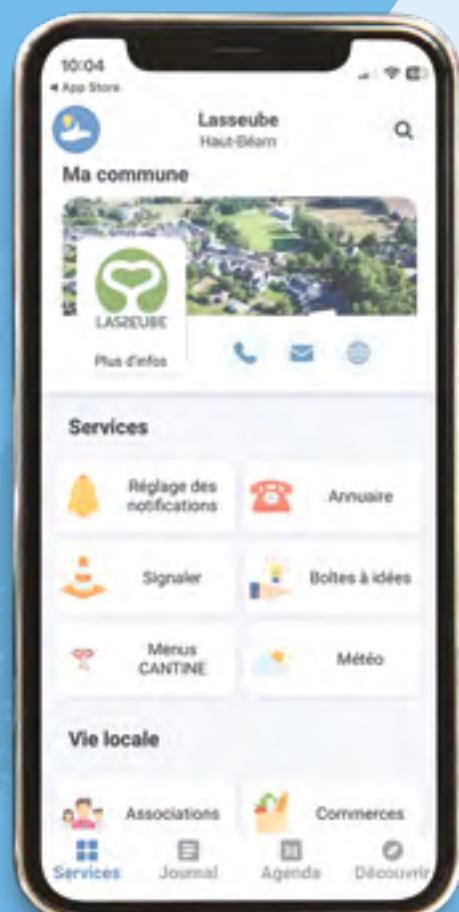
C'est l'essentiel des communes
du HAUTBÉARN[×] en poche !

TOUJOURS DISPONIBLE !

L'application IntraMuros vous accompagne au quotidien pour accéder aux informations pratiques de votre mairie, connaître les travaux en cours, consulter l'agenda des événements à venir, vérifier les horaires de la piscine, découvrir des lieux à visiter...

IntraMuros permet également de signaler un problème à votre mairie si vous constatez une coupure d'eau, un dépôt sauvage ou un problème de voirie.

Des services à portée de main !



ÉVÉNEMENTS



ALERTES



LIEUX À VISITER



JOURS DE COLLECTE



TRAVAUX



ACTUALITÉ

HAUTBÉARN[×]
communauté de communes

Téléchargement gratuit

Disponible sur
Google Play

Disponible sur
App Store



2025 - 2026

centre national de la marionnette

espace jéliote

sensationnel!



**La saison théâtrale se
poursuit à l'Espace Jéliote,
soyez les bienvenus !**

marionnette • théâtre • danse • cirque • musique
jeune public • ateliers • rencontres

Illustration © Atelier Moustier

Espace Jéliote

Rue de la Poste - 64400 Oloron
jeliote.hautbearn.fr

